

M. Holtmann: Ainsi, d'après le député, son parti représente les Canadiens ordinaires. Toujours d'après lui, le gouvernement néo-démocrate a prouvé dans le Manitoba et la Saskatchewan qu'il tient toujours ses promesses. Il prétend que les néo-démocrates sont des gens qui ne manquent jamais à leurs promesses. Je voudrais rappeler à la Chambre un fait intéressant. Il y a eu des élections au Manitoba dernièrement. Le premier ministre du Manitoba a déclaré que son gouvernement comptait mettre en oeuvre des lois et au 1^{er} avril prendre des mesures destinées à réduire le prix de l'essence d'au moins neuf cents. Moins d'une semaine après son élection, il a déclaré qu'il lui faudrait remettre à plus tard l'exécution de cette promesse. Il avait directement promis de prendre des mesures le 1^{er} avril et depuis il a décidé d'en repousser l'exécution à juin.

Une voix: Quelle honte!

M. Holtmann: Comment un député peut-il prétendre que son parti donne suite à toutes ses promesses? Le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) devrait vivre au Manitoba et lire les journaux où l'on explique comment on a induit en erreur les gens de la province, et comment on a réussi à les leurrer.

M. Cassidy: Vous êtes un mauvais perdant.

M. Holtmann: Non, je ne suis pas un mauvais perdant.

M. Cassidy: Votre cote de popularité a baissé de 20 p. 100 depuis un an et demi. L'affaire était dans le sac il y a deux ans et vous avez tout gâché.

M. Holtmann: En écoutant le député, je me suis mis à réfléchir sur la prétention qu'ont les néo-démocrates de représenter les travailleurs. Tandis que je feuilletais les projet de loi d'initiative privée présentés par les néo-démocrates, j'ai constaté que leur parti a négligé de présenter ne serait-ce qu'une seule mesure au sujet de l'égalité en matière d'emploi. En fait, il a abordé des questions concernant le Nicaragua et d'autres pays, mais non pas le Canada. Ce parti n'a présenté aucune loi sur l'égalité professionnelle, ce qui était en son pouvoir, et il a préféré aborder une foule d'autres sujets.

Je suis curieux de savoir pourquoi le député critique la première mesure qui favorise l'égalité en matière d'emploi, mesure que le gouvernement précédent n'a pas réussi à présenter? Il prétend que la mesure ne va pas assez loin. Je voudrais savoir quelle mesure a été plus loin que celle-ci. A cela, le député ne peut pas répondre car il ne veut que nous adresser des reproches. La mesure à l'étude nous engage dans la bonne voie. Nous ne pourrions pas légiférer sur toutes les situations possibles qui pourraient se produire au chapitre de l'égalité en matière d'emploi. Or, ce parti voudrait que nous le fassions, mais il doit comprendre que la nature humaine a ses faiblesses. Il existe encore une certaine discrimination dans le pays et il y en aura toujours, je suppose.

Équité en matière d'emploi

M. Cassidy: Ce projet de loi est aussi médiocre. Admettez-le.

M. Holtmann: Non. Le député devrait avoir l'honnêteté d'admettre que c'est un pas dans la bonne voie.

M. Althouse: Il ne mène nulle part.

M. Holtmann: Plus loin que nous n'avons jamais été.

M. Cassidy: Nous n'avancions même pas d'un pouce.

M. Holtmann: Le député dit que nous n'avancions même pas d'un pouce. Eh bien, le député a-t-il lui-même proposé une mesure d'initiative parlementaire qui nous aurait menés plus loin? Il n'a rien proposé. Songe-t-il à le faire? Il se pourrait qu'il se sente maintenant poussé à agir parce que nous venons de découvrir qu'il n'a rien fait, qu'il n'y a même pas pensé. Aujourd'hui il se contente de critiquer.

M. Cassidy: Je soulève la question de privilège, monsieur le Président.

M. Holtmann: Il veut sans doute retourner à son bureau pour griffonner quelque chose.

M. Cassidy: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Non seulement le député soutient que je n'ai rien fait, mais il insinue que je n'y ai même pas pensé. Je le renvoie à mes états de service depuis 13 ou 14 ans.

Une voix: Assoyez-vous.

M. le vice-président: À l'ordre. Je ne pense pas qu'il y ait matière à invoquer le Règlement.

• (1200)

M. Cassidy: Je soulève la question de privilège, monsieur le Président.

M. le vice-président: Le député voudrait-il répéter ce qu'il a dit?

M. Cassidy: Je soulève la question de privilège, monsieur le Président. Le député semble oublier que j'ai été chef du Nouveau parti démocratique en Ontario, mon parti . . .

Des voix: Oh, oh!

M. le vice-président: À l'ordre. Je pense qu'il s'agit plus d'une discussion entre députés que d'une question de privilège.

M. Taylor: Dites-nous pourquoi il vous ont mis dehors!

M. le vice-président: La parole est au député de Selkirk—Interlake (M. Holtmann).

M. Holtmann: Monsieur le Président, merci de me permettre de continuer.

M. Cassidy: Parlez-nous de votre promesse au sujet des droits politiques. Qu'a fait le gouvernement conservateur?